

SAINT CLOUD

Saint-Cloud, territoire engagé pour la nature



Depuis 2020, Saint-Cloud est classée « Territoire engagé pour la nature ».

Ce label, délivré par l'Agence française pour la biodiversité et la Région Île-de-France, reconnaît l'engagement des communes et des intercommunalités en faveur de la protection de la biodiversité.

Ainsi, la Ville a opté pour une gestion différenciée des espaces là où cela est possible : talus, prairies et certains parcs. Elle a également fait des aménagements spécifiques pour la faune : nichoirs, hôtels à insectes, pigeonnier.



Afin de prolonger cet engagement pour le développement durable, la Ville a décidé d'entretenir plusieurs espaces verts de façon écologique, en collaboration avec l'association Espaces. Ces nouvelles méthodes de gestion employées favorisent la diversité biologique des milieux naturels, en laissant la végétation s'installer spontanément.

Chaque espace est entretenu de façon particulière : - Les talus, qui peuvent nécessiter une intervention encordée ; - Les prairies, où l'on pratique une fauche tardive ; - Les parcs et les jardins ; - Les potagers des écoles.



LE PARC DE SAINT CLOUD

Situé à l'Ouest de Paris en bordure de Seine, le domaine national de Saint-Cloud s'étend sur 460 hectares et bénéficie d'un cadre exceptionnel aux portes de la capitale.

Classé site naturel protégé depuis 1923, le parc obtient le label « Jardin remarquable » en 2005.

Dans le cadre d'une convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le domaine national de Saint-Cloud est devenu « Refuge LPO » en 2015. Cette convention se renouvelle tous les 5 ans. Elle a été renouvelée en 2022.

En étant refuge LPO, le domaine s'inscrit ainsi dans une démarche de préservation et de valorisation de son patrimoine naturel.



L'objectif est de protéger la nature au sens large : faune et flore sauvage, sol et environnement. Dans un refuge LPO, la charte qui s'applique interdit la chasse et la pêche : c'est la raison pour laquelle les étangs de Villeneuve et de Ville-d'Avray sont hors de la zone refuge LPO.

La LPO a réalisé des inventaires au sein du domaine national de Saint-Cloud et élaboré des préconisations de gestion, afin de maintenir et espérer augmenter la biodiversité présente dans le parc.

Ces inventaires concernent les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les mammifères* ainsi que la flore. Entre 2015 et 2019, ont été inventoriées pas moins de :

- 53 espèces d'oiseaux,
- 3 espèces d'amphibiens,
- 2 espèces de reptiles,
- 6 espèces de mammifères,
- 2 espèces végétales rares à l'échelon régional.

* hors chauves-souris et micromammifères.

LE PARC DE SAINT CLOUD

ADOPTER LES BONS GESTES

... pour participer à la préservation de la biodiversité du domaine !

Lors de votre visite :

- Ne prélevez pas de fleurs, champignons, animaux ou minéraux.
- Ne cherchez pas à nourrir ou toucher les animaux, n'approchez pas les nids ou les jeunes.
- Emportez vos déchets avec vous, y compris vos mégots.
- Veillez à la tranquillité des lieux, notamment à votre niveau sonore.
- Restez sur les chemins. Le hors-piste participe à l'érosion du sol et à la chute des arbres.
- Les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.
- Ralentissez, et observez la faune (écureuils, hérissons, crapauds) qui utilise aussi les routes. Mieux la connaître vous permettra de mieux la protéger !



L'HIPPODROME DE SAINT CLOUD



Installé dans le département des hauts de seine l'hippodrome de Saint Cloud est aujourd'hui dédié au galop. Inauguré au début du XXe siècle, il est inscrit aux Monuments Historiques pour les pavillons de gardien, le manège et l'ancien atelier de maréchalerie, et prend place sur un site naturel classé.

Son Histoire

De style anglo-normand, le lieu a notamment servi d'hôpital militaire lors de la Première Guerre mondiale avant de retrouver sa fonction sportive, notamment pour les Jeux olympiques de 1924. Pendant la seconde guerre mondiale, les courses sont stoppées. Certaines pelouses vont faire office de jardins potagers afin de venir en aide à la population sur le plan alimentaire. Au début des Années 50, Marcel Boussac, industriel dans le textile et propriétaire éleveur récupère l'hippodrome et va le moderniser. Celui-ci est cédé en 1974 puis a été récupéré par France Galop.



De nos jours

La piste en herbe de l'hippodrome du Val d'Or mesure 2300m. La ligne droite quant à elle fait 900m, et la ligne d'arrivée 500m. Environ une trentaine de réunions Premium se disputent chaque année sur l'hippodrome du Val d'Or et une vingtaine de courses sont supports du e-Quinté+. pour ce qui est des épreuves de haut niveau, il y a le Prix Exbury (Gr.III) disputé en mars et qui est le premier Groupe de plat de l'année couru en France. Vient ensuite le Prix du Muguet (Gr.II) disputé aux alentours du 1er mai. Fin juin - début juillet, place au Grand Prix de Saint-Cloud (Gr.I) suivi du Critérium de Saint-Cloud, un autre Groupe I disputé à l'automne.